

DECLARATION SOUSCRITE
en application de l'article 53
du décret 84-406 du 30 mai 1984

Je soussigné, **Thomas RADIGUER**,

Agissant en qualité de Président de **la Société GREECE 87**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros, qui doit prochainement être immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le numéro 978 636 330,

Déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la société ainsi que la date de leur transfert ont été les suivants :

- A la constitution en date du 11 août 2023, siège fixé 1 Cours Antoine Guichard, 42000 SAINT ETIENNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE,
- Le 1^{er} octobre 2023, siège transféré à BRESSOLS (82710), Prat de Valat, immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN,
- Le 20 décembre 2024, siège transféré à IZON (33450), 7 Avenue de Cavernes, immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE,

Le 20 décembre 2024

Monsieur Thomas RADIGUER

Signé par :
 Thomas RADIGUER
338DA020B0DB410...